COMMUNE DE BARFLEUR

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi De 8h à 12h Correspondance BP 2-50760 Barfleur Tél. 02 33 23 43 00 (lignes groupées) Fax 02 33 23 43 09 E-mail : secretariat@mairiedebarfleur.fr

ARRÊTÉ MUNICIPAL Nº 2023-07-MM

Le Maire de la Commune de BARFLEUR

VU, le Code de la Route,

VU, la demande de la SAS DUREL, entreprise de rénovation, pour des travaux chez Monsieur Nicolas GOSSELIN dans une maison située 5 Rue des Jardins 50760 BARFLEUR, pour stationner une benne à gravats à partir du lundi 27 février 2023,

Vu la nécessité de réglementer la circulation des véhicules,

ARRÊTE:

- **Article 1 :** La circulation sera sur chaussée rétrécie devant le 5 Rue des Jardins du lundi 27 février 2023 jusqu'au vendredi 10 mars 2023 inclus afin de permettre le stationnement d'une benne à gravats.
- Article 2 : L'entreprise est chargée de la mise en place de la signalisation.
- Article 3: Monsieur le Maire et la Gendarmerie de Saint Vaast la Hougue sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Barfleur, le 24 février 2023

Le Maire Michel MAUGER

